

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 31 Mars 2017

Date de convocation : 22.03.17
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7
Nombre de procuration : 1
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Abstentions : 0

2017/012

OBJET : Subventions 2017

L'an deux mille dix-sept le trente et un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – CHIVA N – CHIVA F – RAMOS C – SANDRES M – MORLEY R – RICHOU D

Procuration : Monsieur FAURE Robert donne procuration à Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe

Absents excusés : FAURE R – LOUVET M –

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les montants des subventions versés aux différentes associations.

Il propose de voter les subventions suivantes :

- Comité des fêtes :	700 €
- ACCA de TREZIERS :	150 €
- Association des parents d'élèves :	100 €
- Club 3° âge :	50 €
- Association « Sirius »	100 €
- Association « Traverse 119 »	100 €
- Pompiers Chalabre	100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** cette décision
- **Vote** ces différentes subventions dont le montant total de **1300 €** est prévu à l'article 6574 du budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le
Et notification du 07.04.17

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE LIMOUX LE

06 AVR. 2017

